

Immobilisations, amortissements et comptabilité

1. Les comptes d'immobilisations

Nous avons dit que les immobilisations sont enregistrées dans l'actif du bilan de l'établissement. Dans le plan comptable SCF (système comptable financier) ces immobilisations sont inscrites dans les comptes de la classe 2.

- Immobilisations incorporelles Compte 20 et ses subdivisions
- immobilisations corporelles Comptes 21 à 24 et leurs subdivisions

Exemple d'extrait de plan de comptes

- 20 *Immobilisations incorporelles*
 - 201 *Frais d'établissement*
 - 203 *Frais d'études, de recherche et de développement*
 - 204 *Logiciels et assimilés*
- 21 *Immobilisations corporelles*
 - 211 *Terrains*
 - 212 *Agencements et aménagements de terrains*
 - 213 *Constructions*
 - 215 *Installations techniques, matériel et outillage industriel*
 - 2151 *Installations complexes spécialisées*
 - 2154 *Matériel et outillage*
 - 218 *Autres immobilisations corporelles*
 - 2181 *Immobilisations générales, agencements, aménagements divers*
 - 2182 *Matériel de transport*
 - 2183 *Matériel de bureau et matériel informatique*
 - 2184 *Mobilier*
 - 2188 *Autres immobilisations corporelles*
- 23 *Immobilisations en cours*
 - 231 *Immobilisations corporelles en cours*
 - 232 *Immobilisations incorporelles en cours*

Certains biens peuvent faire l'objet d'amortissement ; dans ce cas, un compte est prévu pour enregistrer les amortissements cumulés de ces biens. Ce compte est créé en ajoutant le chiffré 8 en deuxième position du compte objet de l'amortissement.

Exemple

- 21831 *Serveur informatique*
- 21832 *Poste de travail informatique*
- 21833 *Imprimantes*
- 281831 *Amortissement cumulé serveur informatique*
- 281832 *Amortissement cumulé poste de travail informatique*
- 281833 *Amortissement cumulé imprimantes*

2. Comptabilisation des opérations

2.1. Achat d'un bien

La voie la plus usuelle d'entrée d'un bien dans le patrimoine de l'établissement est son acquisition par voie d'un achat (à un fournisseur). Le bien est enregistré dans le compte d'immobilisation à sa valeur d'acquisition qui comprend le prix d'achat, toutes taxes comprises, auquel il faut ajouter les frais annexes ou accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien (frais de livraison, de montage, ...).

a) Cas de l'achat au comptant

	DEBIT	CREDIT
215 Installations techniques	250 000	
530 Caisse		250 000

b) Cas de l'achat à crédit

	DEBIT	CREDIT
215 Installations techniques	250 000	
404 fournisseurs		250 000

NOTA : application dans 3COH

Le dernier cas correspond en fait à 2 opérations : l'acquisition d'un bien et la constatation d'une dette à l'égard d'un fournisseur. Pour cette raison, cette opération est constatée à la fois dans le journal des acquisitions (module IMMOBILISATIONS) et dans le journal des achats (module ACHATS). La comptabilisation utilisera un compte de liaison pour faire la jonction entre les 2 journaux.

acquisition

215 Installations techniques	250 000	
58210 Achat d'immobilisations		250 000

achat

	DEBIT	CREDIT
58210 Achat d'immobilisations	250 000	
404 fournisseurs		250 000

2.2. Bien reçu sous forme de don ou de legs

Cette opération n'étant pas accompagnée d'une facture ou d'une pièce indiquant la valeur du bien, celui-ci doit être enregistré à sa « juste valeur » (valeur du marché) ou à une valeur déterminée suite à une expertise.

	DEBIT	CREDIT
2182 Matériel de transport	1 250 000	
1025 Dons et legs		1 250 000

2.3. Bien résultant d'une production interne

La valeur d'entrée du bien doit comprendre à la fois les charges directes (matières premières, main d'œuvre directe) et les charges indirectes déterminées par la comptabilité analytique

	DEBIT	CREDIT
2181 Aménagements	425 000	
72 Production immobilisé		425 000

2.4. Amortissement

Exemple : un établissement a fait l'acquisition d'un matériel industriel le 15/07/N pour un montant de 3 000 000. Ce matériel va être utilisé pendant une durée de 5 ans. L'établissement a décidé de pratiquer l'amortissement linéaire.

Le **tableau d'amortissement** se présente comme suit :

Date début	Date de fin	Amortissement	Notes
15/07/N	31/12/N	275 000	$3000\ 000 * 20\% * (165/360)$
01/01/N+1	31/12/N+1	600 000	$3000\ 000 * 20\%$
01/01/N+2	31/12/N+2	600 000	$3000\ 000 * 20\%$
01/01/N+3	31/12/N+3	600 000	$3000\ 000 * 20\%$
01/01/N+4	31/12/N+4	600 000	$3000\ 000 * 20\%$
01/01/N+5	31/12/N+5	325 000	$3000\ 000 * 20\% * (195/360)$

On utilise :

Mois = 30 jrs,
année = 360 jrs :

15 juil au 31 juil : 15 jrs,
août à décembre : 5 mois =
 $5 * 30 = 150$ jrs
soit : du 15 juillet au 31
décembre = 15 jrs + 150 jrs
= 165 jrs.

L'amortissement se calcule la fin de l'année. C'est pourquoi, il faut garder 31/12/N+5

Nota : on utilise des mois de 30 jours (une année de 360 jours)
la comptabilisation de l'amortissement de la première année sera

La 5^{ème} année, l'amortissement doit porter sur 195 jrs (360 jrs (année) – 165 jrs (1^{ère} année). Ainsi, 165 jrs (1^{ère} année) + 195 jrs (5^{ème} année font 360 jrs (année).

	DEBIT	CREDIT
28151 Amortissement cumulé matériel industriel	275 000	
6811 Dotation aux amortissements		275 000

A la fin de la 1^{ère} année, le bilan fera apparaître la situation suivante :

BILAN

ACTIF	Brut	Amortissement	Valeur nette
Matériel industriel	3 000 000	275 000	2 725 000

Le bilan de la 4^{ème} année indiquera

BILAN

ACTIF	Brut	Amortissement	Valeur nette
Matériel industriel	3 000 000	2 675 000	325 000

2.5. La sortie du patrimoine

Un bien peut être sorti du patrimoine de l'établissement pour diverses raisons : réforme, cession, mise au rebut, perte, destruction, ...

a) Cas d'un bien totalement amorti

Il faut solder le compte d'immobilisation et le compte d'amortissement cumulé associé

Exemple : cas d'un mobilier acquis pour un montant de 70 000 et totalement amorti. La constatation de la sortie de ce bien se traduira par l'écriture comptable suivante :

	DEBIT	CREDIT
28184 Amortissement cumulé mobilier	70 000	
2184 Mobilier		70 000

b) Cas d'un bien partiellement amorti

Dans ce cas-ci, en plus du solde des comptes de bien et d'amortissement cumulé, il faut compléter l'amortissement

Exemple : un véhicule a été acheté pour un montant de 1 500 000 et a une durée d'utilité estimée de 5 ans. A la fin de la quatrième année, le véhicule est détruit suite à un accident.

Situation comptable en N+4 (avant calcul de l'amortissement de N+4)

Acquisition	1 500 000
Amortissement cumulé	900 000
Valeur nette comptable	600 000

Compte de l'amortissement associé au compte 2184.

C'est le compte du bien auquel on insère le chiffre 8 à la 2^{ème} position. C'est ce qui est expliqué au début du document.

Comptabilisation en N+4

	DEBIT	CREDIT
28182 Amortissement cumulé matériel de transport	900 000	
675 Valeur comptable des éléments cédés	600 000	
2182 Matériel de transport		1 500 000

c) Cas d'une cession d'un bien à un tiers

Reprenons le cas précédent, mais en supposant que le véhicule n'a pas été détruit, mais vendu à un tiers. Si nous supposons que le montant de la vente est de 750 000, l'écriture comptable additionnelle à enregistrer serait la suivante :

	DEBIT	CREDIT
462 Créance sur cession d'immobilisation	750 000	
775 Produit de cession d'éléments d'actifs		750 000

3. 3COH et les immobilisations

Le module IMMOBILISATIONS de 3COH prend en charge toutes les opérations relatives à la gestion des immobilisations. La comptabilisation des différents mouvements est, en général, automatique.